

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement: 23 novembre 2017 8 décembre 2017 2017-0230 1. Intitulé du projet Extension du magasin ALDI par destruction/reconstruction sur la commune de Lievin 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale IMMALDI ET COMPAGNIE Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne GILLIOT Damien - responsable développement habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 3 7 8 5 6 8 6 3 8 0 0 0 4 3 Forme juridique SAS Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| | N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|----------|---------------------------------------|--|
| 12/42/17 | | Projet de démolition et reconstruction d'un magasin situé 51 rue Germain Delabecque |
| | 3 | à Lievin. |
| 833 | | Ce projet prévoit l'aménagement d'un parking de 71 places ouvert au public. |
| EST. | mobiles de loisirs | |
| 900 | a) Aires de stationnement ouvertes au | |
| | public de 50 unités et plus | |
| | | |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet s'inscrit dans un projet de réaménagement du site, consistant en la destruction du bâtiment actuel et sa reconstruction sur la même parcelle. Il s'accompagnera de l'extension de 443 m² de la surface de vente, qui passera ainsi de 800 m² à 1 243 m² de surface de vente. Ce projet ne nécessite pas d'étalement urbain.

Les différentes phases du projet sont :

- Démolition totale du magasin existant (1024 m²)
- Construction (en extension) de 1612 m² de magasin
- Réaménagement du parking. Le réaménagement du parking n'augmentera pas le nombre de places de stationnement (83 places existantes pour 71 places dans le cadre du projet).

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le magasin est présent à LIEVIN depuis 1997 sur son site actuel, dans un secteur d'habitat. Il est devenu un magasin alimentaire de proximité et à taille humaine. Par ce projet, ALDI souhaite le rester en se modernisant, tout en dynamisant commercialement ce site. Cette nouvelle construction permettra d'agrandir la surface de vente, les réserves et les locaux sociaux.

La restructuration du site s'articule autour d'éléments forts concernant le confort, la sécurité de la clientèle et le développement durable.

A l'extérieur :

- Construction d'un bâtiment neuf qui sera conforme à la Réglementation Thermique RT 2012;
- Création d'un bassin de rétention enterré sous le parking de 210 m3 ;
- Construction d'un nouveau quai de déchargement sur le côté gauche, afin que celui-ci ne soit pas visible depuis la rue Germain Delebecque et le plus éloigné du SAS d'entrée/sortie.

A l'intérieur :

- Installation d'un éclairage LED sur l'ensemble du site (surface de vente, réserve, locaux sociaux et aire de stationnement...)
- Installation d'équipements hydroéconomes
- Récupération du froid industriel dans les périodes chaudes afin de refroidir le magasin sans utiliser une autre source d'énergie supplémentaire

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier sera clos et indépendant avec un coordinateur SPS et contrôleur technique.

Les matériaux de construction du nouveau bâtiment seront en briques grises et panneaux Trespa. L'intégration dans l'environnement du site sera donc améliorée par rapport au magasin actuel (bardage métallique).

A la demande de la mairie, un bardage opaque sera mis en place au niveau du chantier pour limiter les désagréments visuels lors de la phase travaux. De plus, des réunions d'information préalables seront réalisées auprès du voisinage.

Le site se trouve en zone urbaine entouré de zones d'habitations (dont les plus proches se trouvent en limite de propriété du site). Les travaux seront réalisés pendant les heures et jours ouvrés. La durée des travaux est estimée à 6 mois.

| 4.3.2 dans sa phase d'exploitation | |
|--|--|
| Au terme des travaux, l'activité et les horaires d'ouverture resteront identiques à la situation actuelle. | |
| | |
| | |

| La décision de l'autorité environne. Le projet est soumis à permis de cons (CDAC). | istrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera mentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris truire et à la Commission Départementale d'Aménag tion concernant les Installations Classées pour la Prof | ation(s). ement Commercial du Pas-de-Calais |
|--|--|---|
| | projet et superficie globale de l'opération - préciser l ideurs caractéristiques | valeur(s) 2369 m² 1672 m² 2087 m² 1612 m² |
| Revêtement brique sur façade princip Menuiseries aluminium 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'Implantation | | 2'69"07 |
| 51 rue Germain Delebecque 62800 LIEVIN Communes: - LIEVIN | Long. | ' " Lat. ° ' " _'"_ Lat°'"_ |
| 4.7 S'aait-il d'une modification/exten | projet et | Oui X Non |

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-----|-----|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | | X | La ZNIEFF la plus proche du site se trouve à 1,2 km au Nord du site; il s'agit de la ZNIEFF n°3100007231 - Terril 75 d'Avion de type 1. |
| En zone de montagne ? | | X | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | X | La zone couverte par un arrêté de protection biotope la plus proche du site se trouve à 3 km au Sud du site; il s'agit de l'arrêté n°FR3800093 - Terril Pinchonvalles. |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | | × | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | | X | Absence de parc ou de réserve naturelle dans un rayon de 10km autour du site |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | × | | Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)- 1ère échéance des infrastructures de transport terrestre dans le Pas-de-Calais a été approuvé le 15 octobre 2012. La 2ème échéance a été approuvée par le préfet du Pas-de-Calais le 5 octobre 2015. Ces documents concernent les grandes infrastructures routières et ferroviaires de l'Etat. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | | × | Absence dans le voisinage proche du site de ce type de bien. |

| 51 EX. 70 70 70 70 SUSSICION ASSESSMENT OF THE | | T | Lo cito plact pas concerná par una zona humida |
|--|-----|-----|---|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | × | Le site n'est pas concerné par une zone humide. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | × | | La commune de Lievin est concernée par un PPRN, il s'agit un risque d'inondation par ruissellement et coulée de boue. Ce PPRN est prescrit en date du 30/10/01. La commune de Lievin n'est pas concernée par un PPRT. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | | × | Le site n'est pas référencé BASOL. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | | X | Le site ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle? | | × | D'après les éléments transmis par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, le site ne se trouve pas dans un périmètre de protection rapprochée de captage en eau potable. Le captage le plus proche est situé à environ 800 m au Sud du site (cf. annexe plan des captages en eau potable de la commune de Liévin) |
| Dans un site inscrit ? | | | Le site inscrit le plus proche se trouve à 10km à l'est du site (Plaine de Vertain à Templeuve). |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | | | La zone Natura 2000 la plus proche est située à environ 20km au Nord-Est du site; il s'agit de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) n°FR3112002 " Les Cinq Tailles". |
| D'un site classé ? | | X | Les sites classés les plus plus proches sont à : - 500 m au sud-est - Aimé-Tilloy ou fosse Saint-Amé à Liévin - 700 m au sud - Chevalement du puits n° 1bis de la compagnie des mines de Liévin - 900 m au sud-est - Temple protestant |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

| | npléter le tableau suivo nces potentielles | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------|--|-----|-----|---|
| | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | × | | Actuellement, l'eau est utilisée sur le site pour des besoins domestiques (sanitaires) et pour le nettoyage des sols avec une consommation annuelle de 55 m3. Dans le cadre du projet, des fours et des cellules pour le pain seront mis en place et nettoyés régulièrement. Une augmentation de 12 m3 d'eau supplémentaire est prévue soit une consommation annuelle de 67 m3. Le magasin ALDI est alimenté en eau potable à partir du réseau d'adduction public d'eau potable. |
| Ressources | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | × | | 29 places de stationnement seront créées en pavés drainants. Ils permettent l'infiltration des eaux pluviales grâces aux joints larges. Le système de pavage drainant est parfait pour une utilisation intense tout en apportant une réponse aux problèmes de la circulation de l'eau. La surface de ces 29 places sera de 407 m². |
| Ressources | Est-il excédentaire en matériaux ? | X | | Pour la phase travaux, les matériaux de terrassement seront excédentaires pour la plateforme et les fondations, il faudra évacuer les déblais en dehors du site. L'excédent de matériaux fera l'objet d'une gestion par le biais de filières agréées. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ? | | × | |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | | | L'extension se fera sur une zone déjà imperméabilisée. Ce projet n'est donc pas susceptible d'avoir un impact sur la faune et la flore. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | | × | Etant donné l'éloignement du site par rapport aux zones Natura 2000, ce dernier n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur ces zones. |

| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | | X | Etant donné l'éloignement du site par rapport à ces zones, ce dernier n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur ces zones. |
|-----------|--|---|---|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | | × | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | 0 | × | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | | X | La commune de Lievin est concernée par un PPRN pour le risque inondation par ruissellement et coulée de boue (cf §5). Toutefois, les zones d'inondation ne se trouvent pas à proximité du site (d'après le site georisques). |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | | X | Le site n'est pas susceptible d'avoir un impact sur la santé des populations. |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | X | | Pour la phase de travaux, augmentation du flux de véhicules poids lourds et véhicules légers. En phase d'exploitation, l'augmentation de trafic sera faible : diminution du nombre de place de stationnement et augmentation de VL du personnel (embauche de 4 personnes dans le cadre du projet). Suite à l'extension, le magasin ne prévoit pas à la hausse la fréquence des livraisons mais une augmentation en terme de volume (1 PL par jour). |
| Nuisances | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | × | | Les travaux de démolition et de construction peuvent occasionner des nuisances sonores. Le chantier se déroulera dans des tranches horaires normales. En phase d'exploitation, remplacement du groupe froid actuel situé à l'extérieur par un nouveau groupe froid avec récupération de chaleur beaucoup moins bruyant. |

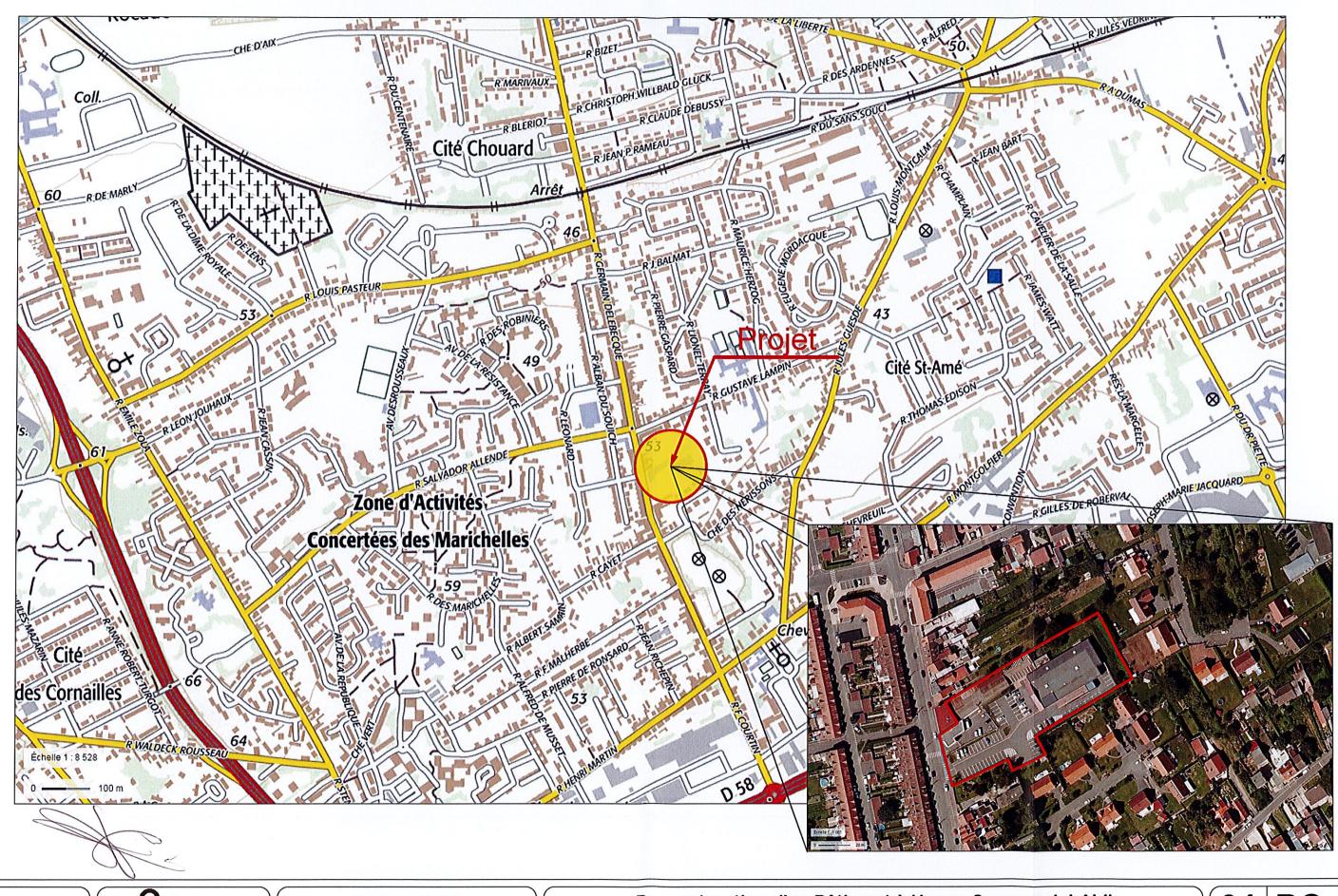
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | 0 | X | Absence d'émissions odorantes en phase travaux comme en phase exploitation |
|-----------|---|---|-----|--|
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | × | × | Les travaux de démolition et de construction pourront occasionner des vibrations à certaines périodes. Absence de vibrations en phase exploitation. |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | X | 0 | En phase exploitation, l'éclairage extérieur sera équipé d'éclairage LED. Il sera programmé de 6h à10h et de 16h30 à 21h. |
| | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | X | | Présence d'une chaudière gaz d'une puissance de 65 kW qui sera entretenu annuellement par un organisme agréé. |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | × | | Le réseau est de type séparatif. - Les eaux pluviales seront traitées par un bassin de rétention enterré de 210 m3 mis en place sous l'aire de stationnement. - les eaux sanitaires et de lavage sont et seront rejetées dans le réseau d'eaux usées communal et puis traités par la biais de la station d'épuration communale |
| Emissions | Engendre-t-il des effluents ? | | 100 | Absence de rejets directs dans le milieu naturel (les rejets aqueux du site rejoignent le réseau d'assainissement communal et sont traités par la biais de la station d'épuration communale) |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | × | | En phase travaux, les déchets seront liés à la démolition de bâtiments et de dalles (ferrailles, béton, isolants,) et seront éliminés selon les filières en vigueur. En phase exploitation, la nature des déchets produits seront de même nature que l'activité actuelle, à savoir : - déchets plastiques / cartons mis en balle à l'intérieur de la réserve et recyclés dans une filière agréée - déchets alimentaires stockés à l'intérieur de la réserve puis éliminés dans une filière agréée. |

| 5 | | γ | | | | |
|--------------------------------------|--|--------------------|--------------------|--|--|--|
| Patrimoine / Cadre de vie | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | | × | | | |
| / Population | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | | X | Site en zone urbaine | | |
| approuvés | ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv | | | sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou | | |
| D'après le site de de Lievin pour | de la DREAL Hauts de F avoir fait l'objet l'objet | rance - d'un av | évalua /is de l | ation environnementale, les projets suivants sont référencés sur la commune l'autorité environnementale : ment économique (décision du 15/02/17) | | |
| Au vu des dista cumulés avec le | nces par rapport au sit e présent projet. | e ALDI | et des | typologies de projet, ces derniers ne sont pas susceptibles d'avoir des effets | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | nces du projet identifié Non X Si oui, décriv | | | nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

| r | 6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) : |
|---------|---|
| | |
| | |
| | |
| | 7. Auto-évaluation (facultatif) |
| | u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. |
| Le | site se trouve en zone urbaine sur un terrain exempt d'enjeux naturels remarquables. |
| | es activités qui seront réalisées dans le cadre du projet sont similaires à celles déjà réalisées sur le site actuel. Aucun émissaire de |
| | olluants supplémentaire n'est prévu. |
| Ce A | e projet n'est donc pas de nature à créer d'incidences négatives notables sur la santé et l'environnement. |
| A | regard de ces éléments, ALDI estime que ce projet ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. |
| | |
| | |
| | |
| | 8. Annexes |
| 8 | 3.1 Annexes obligatoires |
| Γ | Objet |
| _ | |
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); |
| | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises |

| 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire |
|--|
| Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent |
| Objet |
| Annexe 6 : plan des captages en eau potable de la commune de Liévin |
| |

| | 9. Engagement et | signature |
|-------------------|---|----------------|
| Je certifie sur l | 'honneur l'exactitude des renseignements ci-dess | us 🗶 |
| Fait à L | IEVIN | le, 18/07/2017 |
| Signature | nsérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus | |



Immaldi & Cie SAS

13 Rue Clément Ader Parc d'Activité de la Goële 77230 DAMMARTIN EN GOELE Architecture territoire identité

Mr VOLLE Bruno

1, Place du 1er Déc. 1945
14200 Hérouville Saint-Clair

Adresse du Projet :

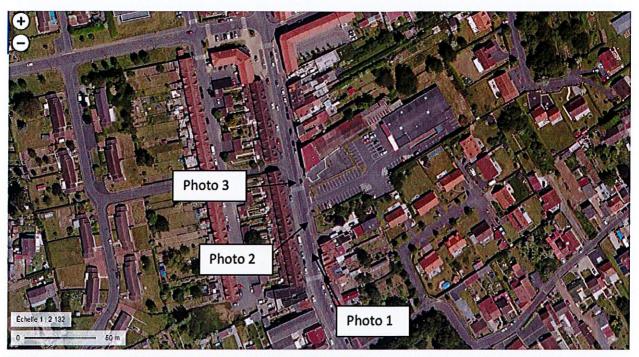
51 Rue Germain Delebecque 62800 LIEVIN

Reconstruction d'un Bâtiment à Usage Commercial Aldi

PLAN DE SITUATION

| 01 | PC 01 | | |
|--------|-----------|--|--|
| F-I- | | | |
| II Ech | 1/15 000e | | |

Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation



Localisation cartographique des prises de vue (source : géoportail)



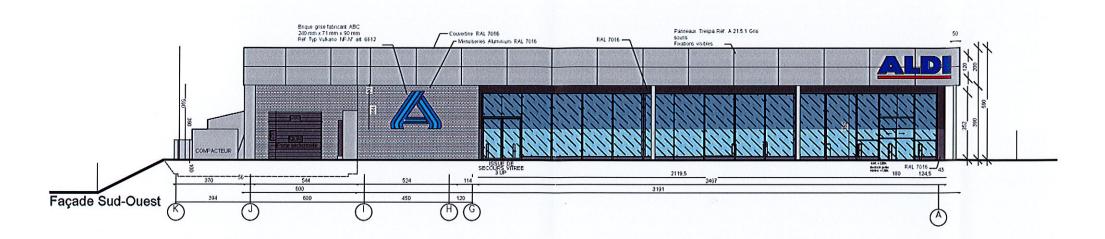
Photo 1 : Environnement lointain

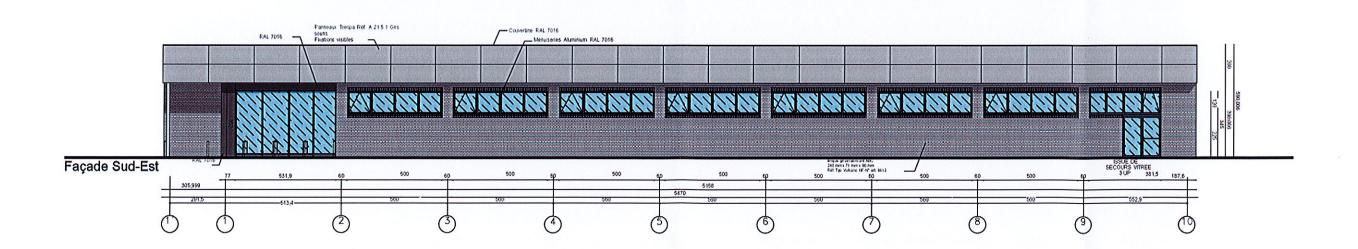


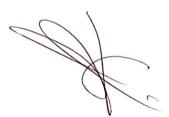
Photo 2 : Environnement proche

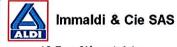


Photo 3 : Environnement proche









13 Rue Clément Ader Parc d'Activité de la Goële 77230 DAMMARTIN EN GOELE



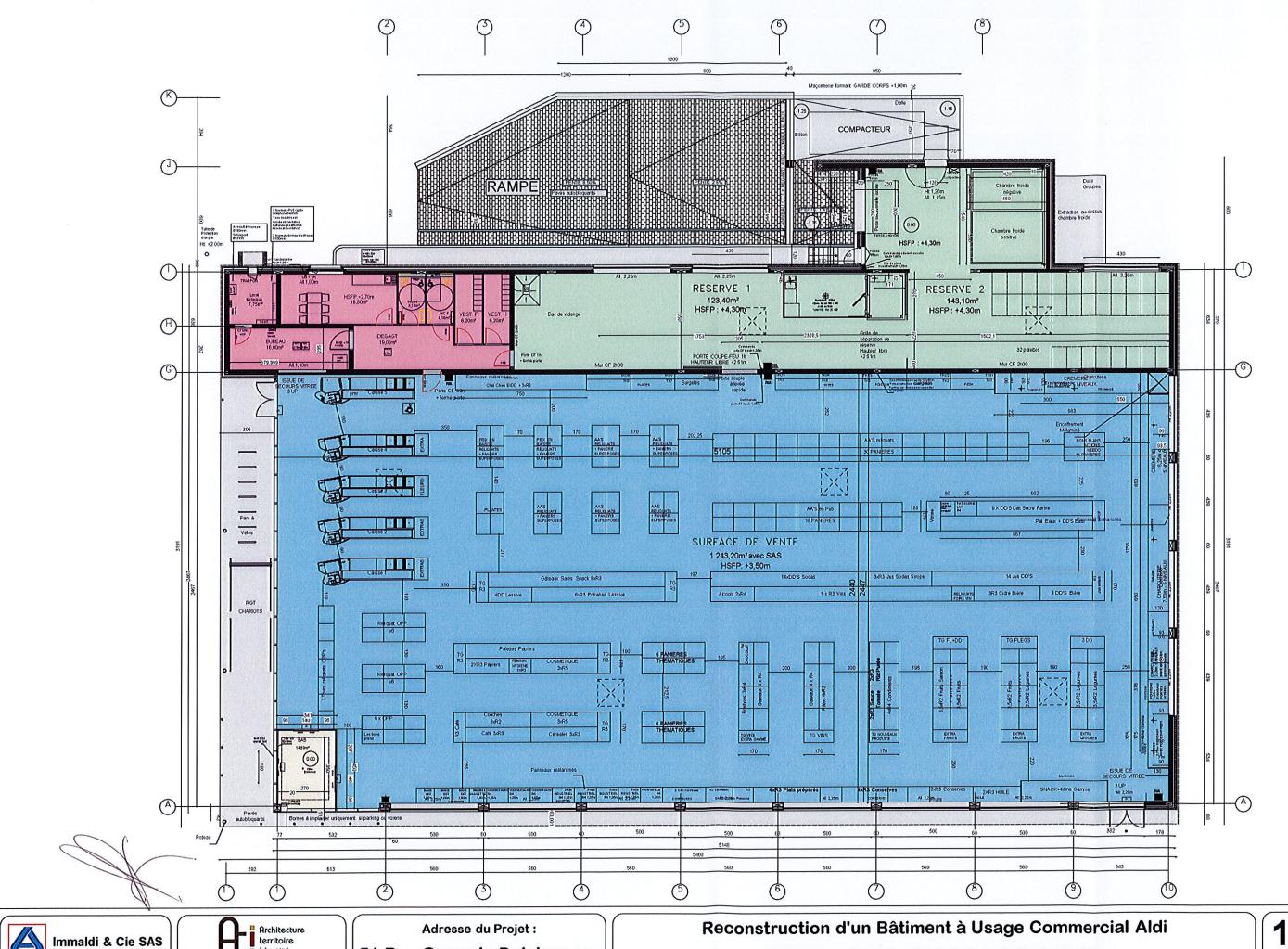
Adresse du Projet :

51 Rue Germain Delebecque 62800 LIEVIN

Reconstruction d'un Bâtiment à Usage Commercial Aldi

ELEVATIONS

| $\overline{\ }$ | 07 | PC 05 | |
|-----------------|------|-------|--|
| | Ech | | |
| | Date | | |



15 PC 39
Ech 1/200e
Date Mai 2017

13 Rue Clément Ader

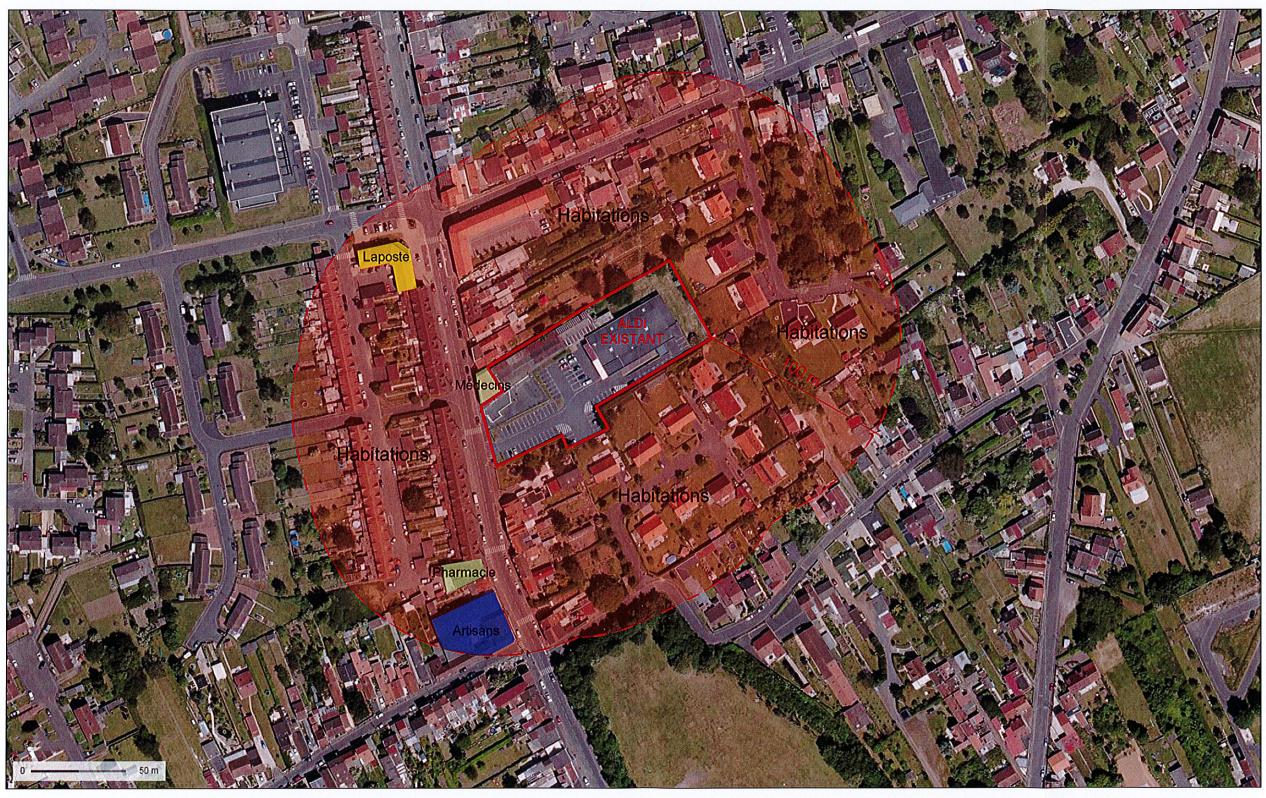
13 Rue Clément Ader Parc d'Activité de la Goële 77230 DAMMARTIN EN GOELE Architecture territoire identité

Mr VOLLE Bruno

1, Place du 1er Déc. 1945
14200 Hérouville Saint-Clair

51 Rue Germain Delebecque 62800 LIEVIN

REZ-DE-CHAUSSEE





Immaldi & Cie SAS

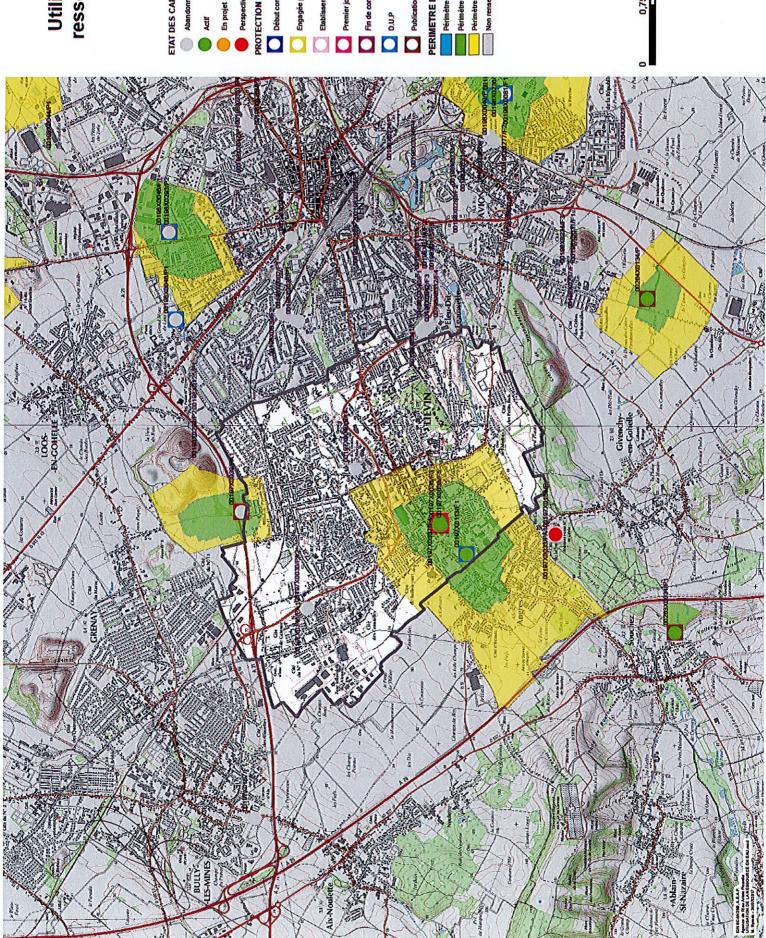
13 Rue Clément Ader Parc d'Activité de la Goële 77230 DAMMARTIN EN GOELE Architecture territoire identité Mr VOLLE Bruno 1, Place du 1er Déc. 1945 14200 Hérouville Saint-Clair

Adresse du Projet :

51 Rue Germain Delebecque 62800 LIEVIN Reconstruction d'un Bâtiment à Usage Commercial Aldi

PLAN DES ABORDS

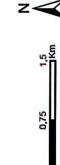
| 01 | | - | |
|----|------|----------|--|
| | Ech | 1/2 000e | |
| ال | Date | Mai 2017 | |



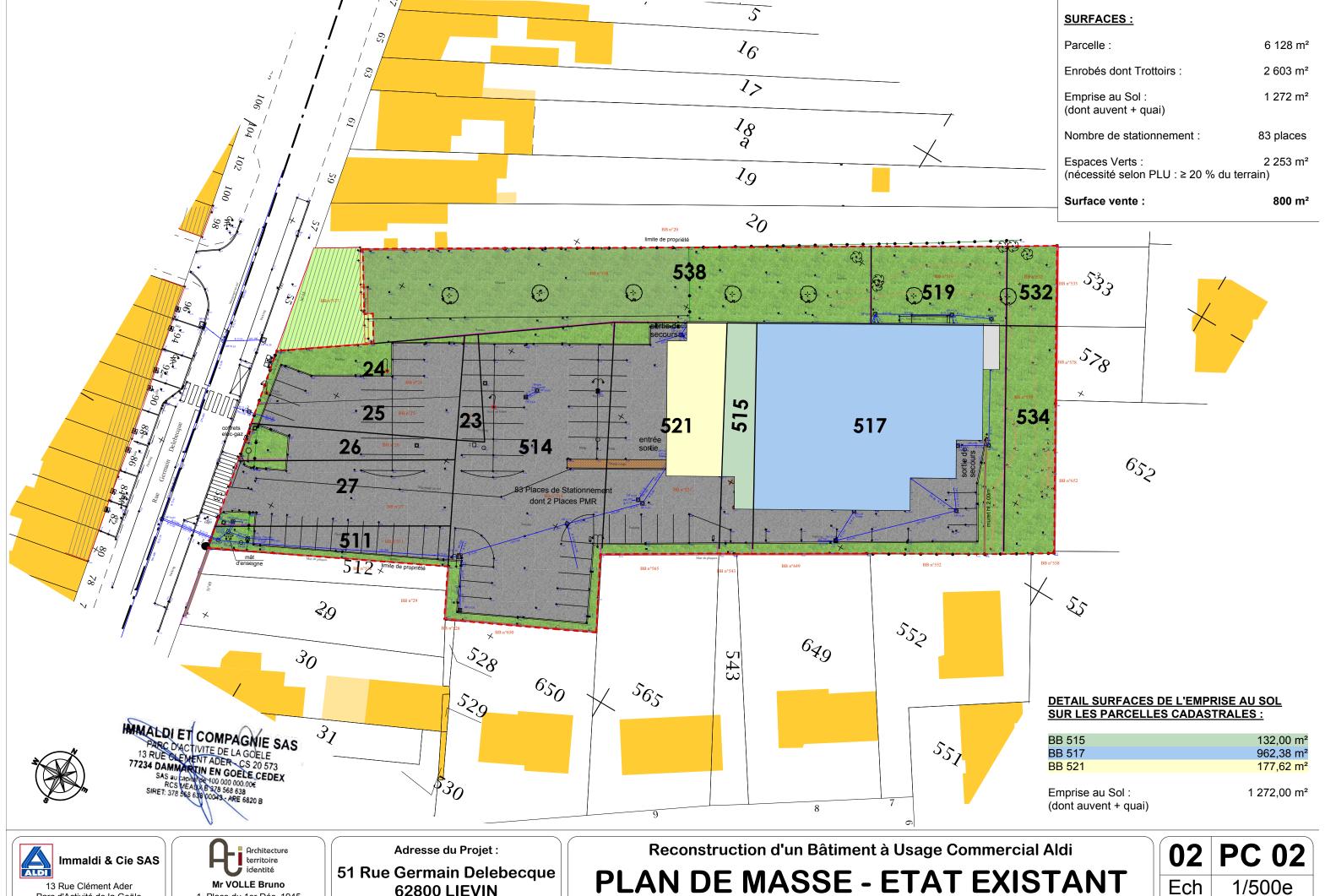
ressource en eau LIÉVIN Utilisation de la

ETAT DES CAPTAGES EN EAU POTABLE

ROTECTION DES CAPTAGES EN EAU POTABLE





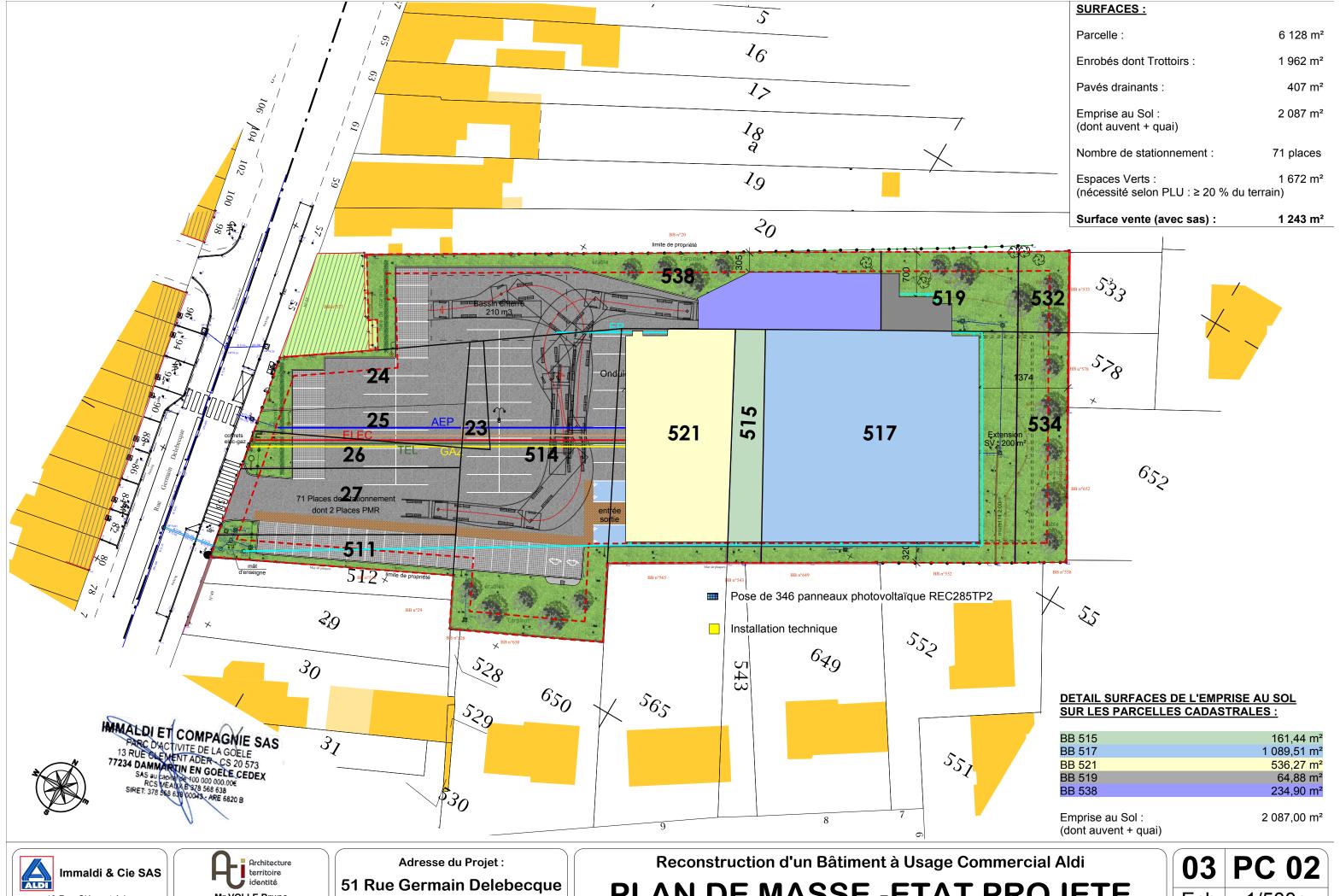


Parc d'Activité de la Goële 77230 DAMMARTIN EN GOELE

1, Place du 1er Déc. 1945 14200 Hérouville Saint-Clair

62800 LIEVIN

| Ech 1/500e Date Mai 2017 | 02 | PC 02 | |
|---------------------------|------|----------|--|
| Date Mai 2017 | Ech | 1/500e | |
| | Date | Mai 2017 | |



13 Rue Clément Ader

Parc d'Activité de la Goële 77230 DAMMARTIN EN GOELE

Mr VOLLE Bruno 1, Place du 1er Déc. 1945

62800 LIEVIN

PLAN DE MASSE-ETAT PROJETE

| 03 | PC | 02 |
|------|----------|----|
| Ech | 1/500e | |
| Date | Mai 2017 | |
| | | |